

HONORAIRES

SERVICE LOCATION GESTION

LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989 Bail d'habitation, nu ou meublé, de droit commun et de locaux commerciaux		
VISITE / DOSSIER / BAIL 8 € TTC / M ²	ETAT DES LIEUX 3 € TTC / M ²	TOTAL 11 € TTC / M ²
LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION NON SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989 Box - Parking – Garage – Cave (à la charge de chacune des parties)		
HONORAIRES DE LOCATION ET DE REDACTION D'ACTE FORFAIT DE 150 € TTC		
BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS (A la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail)		
HONORAIRES DE LOCATION (sur le loyer hors charges de la période triennale) 12% TTC HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES (sur le loyer annuel hors taxes X 9ans) 0.60€ % TTC		
GESTION		
7 % TTC DU MONTANT DU LOYER CHARGES COMPRISES, SOIT 5.83 % HT Pour les Appartements et 6 % TTC 5 % HT pour les Maisons + 150 € TTC DE FRAIS D'ENTREMISE A LA CHARGE DU BAILLEUR OPTION GARANTIE LOYER IMPAYE : + 2.30 % SUR LES SOMMES QUITTANCEES		
(Tarif en vigueur au 1 ^{er} Janvier 2023, soumis à la TVA, contact téléphonique 06.30.41.33.30)		

